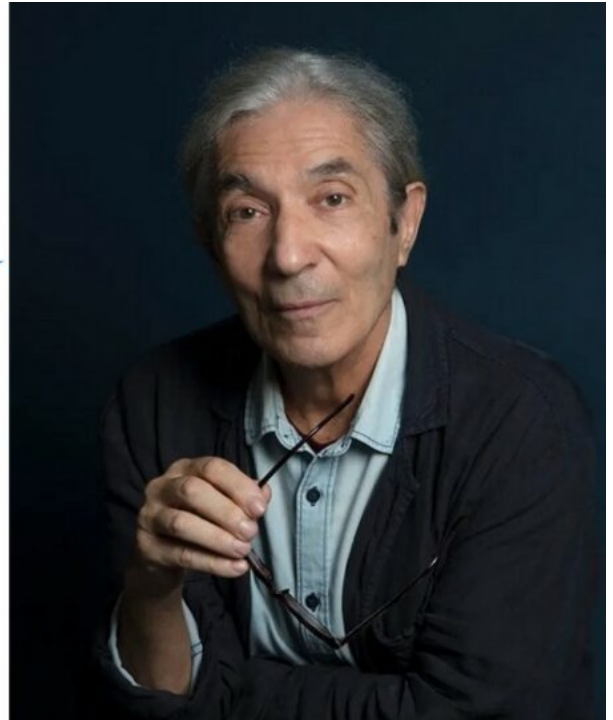


Écrit par le 25 avril 2026

Le barreau d'Avignon apporte son soutien à l'écrivain Franco-algérien Boualem Sansal



Incarcéré arbitrairement par les autorités algériennes pour délit d'opinion*, l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, reçoit le soutien du barreau d'Avignon qui vient de voter une motion dont voici le contenu :

- Considérant les principes universels consacrés notamment par la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques,
- Considérant l'engagement constant de la communauté internationale en faveur du respect de la dignité humaine, de la liberté d'expression, et de la protection des personnes privées de liberté,
- Nous, soussignés, membres du Conseil de l'Ordre et Bâtonnier des Avocats du barreau d'Avignon,
- Réaffirmons notre attachement indéfectible aux droits fondamentaux et à la protection de toute personne, indépendamment de sa nationalité, de ses opinions ou de sa situation ;
- Rappelons que le respect des conventions internationales relatives aux droits de l'Homme s'impose à tous les États, sans distinction ;

Ecrit par le 25 avril 2026

- Soulignons que la situation de Monsieur Boualem SANSAL, en raison de son état de santé et des circonstances particulières de sa détention, appelle à une application pleine et entière des principes humanitaires ;
- Appelons solennellement les autorités compétentes à examiner, dans les meilleurs délais, la demande de libération pour raisons humanitaires de Boualem Sansal, dans le strict respect des engagements internationaux et des valeurs universelles de justice et d'humanité ;
- Exprimons notre soutien au Comité de Soutien présidé par Maître Lenoir, et à l'action de Maître François Zimeray, avocat de Boualem Sansal, dans leur engagement pour la défense des droits fondamentaux, et pour l'exercice des droits de la défense et à un procès équitable ;
- Invitons l'ensemble des institutions, organisations et personnes attachées aux droits de l'Homme à se joindre à cet appel apolitique, dans un esprit de solidarité et de respect des conventions internationales.

**Arrêté à Alger le 16 novembre 2024 par les autorités algériennes, Boualem Sansal a été condamné le 27 mars 2025 à cinq ans de prison ferme pour avoir « nui à l'unité nationale, à l'économie nationale, à la sécurité et la stabilité du pays ».*

L.G.

L'Eurovision 2025 vu par Wingz pour l'Echo du Mardi

Ecrit par le 25 avril 2026



Ecrit par le 25 avril 2026



“La Meute”, le livre-enquête sur LFI vu par Wingz pour l’Echo du Mardi

Écrit par le 25 avril 2026

«LA MEUTE» LE LIVRE-ENQUÊTE SUR LFI

AH ! ON PARLE
AUSSI DE MOI
À LA PAGE 89

T'ES
VIRÉ !



Écrit par le 25 avril 2026

«LA MEUTE» LE LIVRE-ENQUÊTE SUR LFI

AH ! ON PARLE
AUSSI DE MOI
À LA PAGE 89

T'ES
VIRÉ !



A quoi servent les réseaux sociaux ?

Ecrit par le 25 avril 2026



Cette question on se la pose tous alors qu'ils prennent toujours plus de place dans nos vies. A l'origine de simples outils permettant à des personnes de rester en contact, les réseaux sociaux sont aujourd'hui omniprésents. Il servent à communiquer, s'informer (et désinformer), influencer, vendre, et sans doute encore plus... On y côtoie le meilleur comme le pire. Mais si on faisait le tri ?

Le rôle joué par les réseaux sociaux numériques a pris une nouvelle dimension avec l'élection présidentielle américaine en 2017. Facebook avait cédé des données personnelles de millions d'utilisateurs à une société liée à la campagne de Donald Trump, qui a pu les utiliser à des fins électorales. En 2024, le réseau X racheté par Elon Musk s'est mis au service de son nouvel ami redevenu Président des États-Unis. Faisant par la même la démonstration que les médias dit traditionnels ne pesaient plus grand chose face à l'influence de ces outils numériques. Dans cette catégorie on pourrait aussi y ajouter les nombreuses officines étrangères qui se sont spécialisées dans les fake news. Mais aux côtés de ce côté sombre il existe quelques raisons de se réjouir.

Malgré la censure les images ont pu circuler partout dans le monde...

Primé lors du dernier festival de Cannes, « les graines du figuier sauvage », est un film qui se fait le récit, au travers de la vie d'une famille de Téhéran, de la condition des femmes en Iran. [Mohammad Rasoulof](#), son réalisateur a choisi comme toile de fond la révolte des femmes iraniennes, qui en 2022 ont fait vaciller le régime. Le point de départ de ces manifestations a été la mort d'une jeune étudiante iranienne [Jina Mahsa Amini](#) dans les geôles de la police des mœurs, suite à son arrestation.

Écrit par le 25 avril 2026

Bande annonce du film « les graines du figuier sauvage »

Les images de ces manifestations et de leurs répressions tournées avec des smartphones ont donné à cette révolte une ampleur inédite dans tout le pays. Et malgré la censure les images ont pu circuler partout dans le monde créant ainsi une communauté de soutien qui donnait à ces femmes d'avantage de détermination et de force. Le 2 novembre dernier, une étudiante iranienne a été arrêtée alors qu'elle se promenait en maillot de bain sur le campus de l'université Azad de Téhéran. D'abord interpellée pour un voile jugé mal ajusté la jeune étudiante s'est ensuite déshabillée en signe de protestation. La vidéo est devenue virale sur les réseaux sociaux partout dans le monde. Certes, la théocratie iranienne est toujours en place mais un jour les digues finiront pas céder...

Vidéo de la femme iranienne en maillot de bain à Téhéran

Si les réseaux sociaux numériques pouvait dans certains cas faire avancer la démocratie et la liberté ce serait une bonne chose. Mais côté utilisateurs, il faut savoir raison garder et ne pas leur donner trop de place. Si tout le temps qui leur est aujourd'hui consacré l'était à la lecture ou la fréquentation des vrais réseaux sociaux ceux où les gens se voient, dialoguent et partagent le monde irait sans doute un peu mieux.